



Les
Tout-Petits

Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel

du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901

Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004

5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

Les Molières, 30 avril 2017

LES OUBLIÉS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

A l'occasion de la campagne présidentielle, les candidats ont largement débattu sur les grands sujets qui animent notre pays, et comme à chaque fois, ils ont été relativement silencieux sur la question du handicap et surtout du polyhandicap.

Notre association ne peut qu'interpeller une nouvelle fois nos politiques et rappeler les innombrables obstacles auxquels sont confrontées les familles ayant une personne en situation de polyhandicap.

LA SITUATION N'EST PAS GLORIEUSE

La loi de 2005 a représenté une avancée significative concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le texte instaurait notamment une obligation d'accessibilité à tous les bâtiments ouverts aux publics et prévoyait une date butoir au 1er janvier 2015 pour leur mise en conformité.

Malheureusement, douze ans après, nous constatons tous que bien peu d'établissements publics se sont conformés à cette exigence. Il est inacceptable que des délais supplémentaires allant jusqu'à neuf ans pour les transports/clients été accordés. Il est à craindre que l'accessibilité pour tous ne se réalise jamais...

CETTE IDÉE EST INSUPPORTABLE

Pourtant, la force d'une société ne réside-t-elle pas en sa capacité à reconnaître les problèmes quotidiens des personnes en situation de grande vulnérabilité ?

..... **COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE**



Je soutiens les Tout-Petits !

15€ 30€ 50€ 100€ 150€

Dons libres :

.....

• Je règle par chèque : bancaire postal

• ou par carte bancaire :   

Numéro : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire le : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 derniers chiffres au verso: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

• Je reçois mon reçu fiscal par email :



Faites un don par Internet sur
www.association-les-tout-petits.org

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIÈRES

Date de naissance :

..... / /

Date du jour :

..... / /

Signature :

Les TOUT-PETITS agissent avec le Collectif Polyhandicap

Face à ces défis, avec d'autres associations nous avons constitué le Collectif Polyhandicap et nous avons rédigé un courrier qui a été adressé aux candidats avant le premier tour. Il définit les priorités incontournables pour une réelle prise en compte de la vie des citoyens polyhandicapés, les plus discriminés et les plus fragiles, ainsi que leurs familles.

Les 4 urgences sont les suivantes :

- Créer des établissements, des services spécialisés et des solutions d'accompagnement proches des familles
- Améliorer l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie dans tous les domaines et en particulier prévenir les ruptures de parcours à l'arrivée dans l'âge adulte
- Faire du soin une priorité, pour garantir une rééducation quotidienne, favoriser l'autonomie et le mieux vivre
- Mettre l'Education Nationale face à ses obligations premières, pour obtenir des enseignants spécialisés dans tous les établissements accueillant des enfants polyhandicapés pour développer les apprentissages et faciliter leur intégration dans la société

Vous trouverez, ci-joint, la copie intégrale de la lettre du collectif.

N'hésitez pas à la diffuser autour de vous, même auprès de vos élus.

ESPÉRONS QUE NOS POLITIQUES PRENNENT EN CONSIDÉRATION CES REVENDICATIONS LÉGITIMES.

Nous savons bien qu'ils ne le feront pas si nous n'engageons pas nous-même des projets.

Pour les familles qui ne bénéficient pas encore du soutien d'une association comme la nôtre, et qui en ont cruellement besoin aucune pause ne nous est autorisée.

LES TOUT-PETITS SONT ACTIFS ET VOS DONS CONTRIBUERONT À LA CONCRÉTISATION DE NOS PROJETS EN COURS.

Votre contribution sera déterminante. Sans votre aide, ils ne pourront pas voir le jour.

AGISSONS MAINTENANT ET DONNONS L'ESPOIR À D'AUTRES FAMILLES POUR QU'ELLES PUISSENT TROUVER UN ÉQUILIBRE ET VIVRE AVEC LEURS PROCHES.

Le Président
Alain OLESKER



www.association-les-tout-petits.org



@lestoutpetits91



lestoutpetits



Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable

<i>Vous donnez :</i>	<i>15 €</i>	<i>30 €</i>	<i>50 €</i>	<i>100 €</i>	<i>150 €</i>
<i>Cela ne vous coûte que :</i>	<i>5,10 €</i>	<i>10,20 €</i>	<i>17,00 €</i>	<i>34,00 €</i>	<i>51,00 €</i>